



Association des Artistes Bryards

L'ART HORS LES MURS 1ère session 2025 -2026

Du 15 octobre au 15 décembre 2025

FICHE DE DÉPÔT

Je soussigné(e) :

< Nom, prénom et fonction, de la personne à laquelle sont remises les œuvres >

Madame, Monsieur :

certifie avoir reçu ce jour de :

< Nom et prénom de l'Artiste > éventuellement dit < pseudonyme >

Madame, Monsieur :

demeurant à :

< adresse >

.....
les œuvres suivantes :

< nombre d'œuvres remises : œuvres de peinture ou de photographie ou de sculpture >

Titre des œuvres	Description succincte de chacune précisant les dimensions et l'endroit où est apposée la signature	Prix public

Les œuvres présentées sont assurées par les soins de l'auteur.

Ces œuvres sont déposées pour exposition chez Mme M. : qui n'en devient pas propriétaire, étant entendu que ce dernier propose gracieusement un espace d'exposition et ne tire aucun intérêt financier de cette exposition.

Les œuvres exposées devront être retirées après 2 mois d'exposition dans le même lieu. En cas de vente par l'artiste, ce dernier devra, dans la mesure du possible, proposer une autre œuvre.

Fait à < localité > : Le < date > :

L'auteur

L'exposant

L'Association des Artistes Bryards